

Mise en garde : Ce document est protégé par des droits d'auteurs. **Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur est illicite.** Cette représentation ou reproduction constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mise en garde : Ce document est protégé par des droits d'auteurs. **Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur est illicite.** Cette représentation ou reproduction constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

Mise à jour effectuée le 04/11/2023

· Propos préliminaires :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve aux prestations de Community Management, de Web designer, Design et vente de produits digitaux **ENTRE** l'Entreprise individuelle **Matt'Com Agency**, dirigée par *Madame Océane MATTIATO*, immatriculée sous le numéro de siret **92117736600017** domiciliée au **42 rue de Lachal 42800 Genilac** ayant un **Code APE:7410Z- Activité de Design** **ET** toute personne professionnelle, de plus de dix-huit ans et bénéficiant d'une pleine capacité juridique, (dénommé ci après le Client ») souhaitant bénéficier des services de l'entreprise **Matt'Com Agency**.

Ces CGV sont transmises avant l'achat de toute prestation permettant ainsi au Client de disposer de toutes les informations précontractuelles indispensables et obligatoires.

Elles sont disponibles à partir de chaque page internet mais également téléchargeables sur un support durable.

· Article 1 : Définitions

Il convient tout d'abord de définir les termes employés ci-dessous :

- « **Community Manager** » est un expert de la communication sur les réseaux sociaux ;
- « **Client** » désigne toute personne morale ou physique souhaitant confier la réalisation d'une mission et/ou service à **Matt'Com Agency** ;
- « **Prestataire** » désigne un professionnel qui est chargé de fournir un travail, un service, de livrer une fourniture ;
- « **Partenaire** » désigne tout tiers à l'entreprise individuelle **Matt'Com Agency** avec qui une sous-traitance est mise en place ex : **STRIPE** pour le paiement ;
- « **Site internet** » : un ensemble de pages web qui sont reliées entre elles et accessibles par l'intermédiaire d'un navigateur web permettant à **Matt'Com Agency** de proposer ses produits et services.

· Article 2 : Objet

Ces présentes CGV ont pour objet de définir les **droits et obligations** des parties lors de toute commande passée par un Client auprès de **Matt'Com Agency** afin de bénéficier des prestations de Community Management, de Web designer, Design et vente de produits digitaux.

La Prestataire se réserve le droit de modifier ses conditions, ses prestations ainsi que ses tarifs à tout moment et sans préavis sans qu'il y ait des incidences sur les commandes en cours. Tout contrat signé avant la modification des Conditions resteront soumis à la précédente version.

Dans le cadre des services proposés qui sont sur mesure par **Matt'Com Agency**, les parties se mettent d'accord sur le prix et le détail de la mission, **rendant ainsi la commande de prestation parfaite et constitue le contrat.**

· Article 3 : Services proposés

Le Client manifeste sa volonté pour bénéficier d'un ou des services suivants :

1. Service « **Community Management** * »

Le **pack Community Management**, qui est personnalisable, contient la:

- Création de Stratégie digitale ;
- Création Stratégie de Hashtags ;
- Création de tous les visuels ;
- Mise en place d'un calendrier éditorial mensuel ;
- Rédaction et programmation des publications ;
- Rédaction des légendes ;
- Modération des commentaires et messages privés.

Un Calendrier précis est mis en place :

- *X Publications/semaine*
- *X Stories/semaine*
- *Routine d'engagement X min/jour*

- Pour que la prestation puisse se poursuivre, le paiement de la somme indiquée sur le devis doit être impérativement réglée avant le 5 du mois.

- Clause de Tacite reconduction :

Le Client est informé que cette offre **est tacitement reconductible**. Elle est contractée pour une durée d'un an, sauf dispositions contraires qui figurent sur le devis.

Cependant, les parties peuvent rompre le contrat en respectant un **délai de prévenance** d'un (1) mois.

Pour que le contrat soit rompu, le Client devra **manifeste expressément sa volonté** à l'adresse suivante contact@mattcomagency.com.

*Attention : Avant chaque publication de post, la validation du travail de **Matt'Com Agency** est obligatoire. Cette validation doit intervenir dans un délai 5 jours. En cas de non respect du délai imparti, tout retard dans la publication entraînant un décalage dans la réalisation de la mission sera de la seule responsabilité du Client et n'interrompt par le cycle de facturation. En d'autres termes, le Client ne pourra retenir une partie de la somme indiquée sur le devis.

2. Service « **Stratégie digitale** »

Ce service permet au Client de mettre en place une stratégie afin d'attirer son Client idéal en étudiant les points suivants :

- Analyse de l'environnement et Benchmarking
- Objectif Client + Personnas
- Branding + identité visuelle
- Piliers de contenu pertinents + types de contenu
- Plan d'action ;

- Bonus : Astuces personnalisées en fonction de l'entreprise du Client.
- Cette prestation ne pourra débuter qu'après le paiement de 50% de la somme indiquée sur le devis ou dans le panier du site internet ainsi qu'après la réception du questionnaire par **Matt'Com Agency**. Les 50% restants sont à régler lors de la livraison de la prestation. La date de livraison est de 3 semaines.

3. Service « **Coaching** »

Ce service permet à **Matt'Com Agency** d'accompagner le Client en lui apportant des conseils de stratégie de développement. Ce service se déroule sur un créneau horaire de minimum 1h par visioconférence.

- La somme indiquée sur le devis ou dans le panier du site internet devra être réglée avant la prestation afin de valider la prestation Coaching.

4. Service « **Création de site web** »

Matt'Com Agency invite le Client qui souhaite bénéficier de cette prestation à remplir un questionnaire. Une fois les conditions de paiement respectées, le site sera livré sous 6 semaines.

Est inclus dans le service :

- La conception graphique ;
- Le développement du site dynamique (Wordpress) ;
- L'hébergement et la mise en ligne ;
- 3h de meeting ;
- La sécurité SSL : Sécurité générale du site et mise en place d'une sauvegarde.
- Cette prestation ne pourra débuter qu'après le paiement de 50% de la somme indiquée sur le devis ou dans le panier du site internet ainsi qu'après la réception du questionnaire par **Matt'Com Agency**. Les 50% restants sont à régler lors de la livraison de la prestation. Comme indiqué plus haut, la livraison est effectuée sous 6 semaines.

5. Service « **Création Logo** »

Ce service permet au Client d'obtenir un logo unique et impactant pour son entreprise.

Recherches typographiques, graphiques et colorimétriques.

Le Client bénéficiera :

- D'une proposition de 3 pistes graphiques ;
- D'une optimisation de la piste choisie ;
- De l'exécution et modification (à raison de 3 modifications majeures, au-delà toute modifications majeures sera facturée) ;
- Lors de la finalisation de la maquette, le logo sera livré au format final de prévisualisation PNG/JPG et vectoriel EPS/PDF ainsi que SVG pour une utilisation optimale sur tous supports et dimensions. Les droits d'auteur et d'utilisation sont inclus.
- Cette prestation ne pourra débuter qu'après le paiement de 50% de la somme indiquée sur le devis ou dans le panier du site internet ainsi qu'après la réception du questionnaire par **Matt'Com Agency**. Les 50% restants sont à régler lors de la livraison de la prestation. la livraison est effectuée sous 3 semaines.

6. Vente de « **Produits digitaux** »

Matt'Com Agency propose à la vente sur son site internet un E-book ainsi que d'autres produits numériques tels que des Templates Canva.

- Le paiement des produits mis en vente devront être réglés après avoir accepté les présentes CGV. Un paiement en plusieurs fois est proposé au Client. Ce dernier devra scrupuleusement respecter l'échéancier mis en place sous peine d'être poursuivi.

7. Service «*Appel découverte*»

Il est possible pour le Client de réserver un appel avec *Matt'Com Agency* sur la plateforme Calendly.

Cet Appel :

- Est gratuit ;
- Est sans engagement ;
- Permet à *Matt'Com Agency* de proposer le service le plus adéquat ;

Ces services permettent notamment au Client d'obtenir :

- Davantage de visibilité ;
- Une communauté plus engagée ;
- Davantage de rendez-vous prospects ;
- Davantage de ventes ;
- Davantage de trafic sur le lieu de vente ;
- Un logo unique et soigné ;
- Un site internet à l'image du Client.

Il est important de préciser que *Matt'Com Agency* est tenue par **une obligation de moyens**.

Cela signifie que la Prestataire s'engage à mettre au service du Client tous les moyens dont il dispose pour exécuter le contrat. Elle n'est donc pas soumise à une obligation de résultats.

Les résultats obtenus diffèrent entre chaque Client, par conséquent, *Matt'Com Agency* ne peut en aucun cas garantir au Client **une promesse de gain définie à l'avance**.

De plus, les témoignages/avis de réussite ou exemples présentés par *Matt'Com Agency* sur ses réseaux sociaux supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble des techniques et outils contenus dans la prestation et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. *Matt'Com Agency* ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires.

• Article 4: Informations précontractuelles

Comme en dispose l'article **L 111-2 du Code de la Consommation**, tout professionnel prestataire de services doit **avant** la conclusion du contrat et, en tout état de cause, lorsqu'il n'y pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, mettre le consommateur en mesure de connaître **les caractéristiques essentielles du service**.

En acceptant les présentes CGV, le Client est informé, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions et de toutes les informations et renseignements visés aux articles **L.221-5, L111-1, R.111-1, L.111-2, R.111-2 et R.221-2 du Code de la Consommation, et en particulier :**

- Des caractéristiques essentielles de la prestation commandée ;
- Du prix de la prestation commandée et des éventuels frais annexes ;
- Des informations relatives à l'identité *Matt'Com Agency*, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques ;
- Des informations relatives aux options d'annulation ;
- Du droit de rétractation, lorsque ce dernier est applicable ;
- Des informations relatives aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- Des moyens de paiement acceptés.

• Article 5 : Modalités de règlement

Toute Commande parvenue *Matt'Com Agency* est réputée **ferme et définitive**, entraînant l'adhésion et acceptation pleine et entière du Contrat dans les conditions prévues, et l'obligation de paiement.

- **Tarifs**

La prestation réservée par le Client parmi celles citées à l'article 3 du présent contrat fait l'objet d'une rémunération **fixe et détaillée** sur le devis.

Le prix comprend l'ensemble des missions et droits accordés au titre du présent Contrat et nécessaires à la réalisation des Prestations.

Les prix tels que figurant sur le devis sont indiqués en euros et sont payables exclusivement dans cette monnaie quelle que soit la nationalité du Client. Ils correspondent aux tarifs des différentes prestations décrites et ne sont valables que pour celles-ci à la date indiquée.

Les prix sont indiqués sur les Devis qui sont fournis toutes taxes comprises, hormis pour les produits digitaux, qui sont indiqués directement sur le site.

Le Client reconnaît ne pas être autorisé à retenir, pour quelque cause que ce soit, tout ou partie du prix, ni n'effectuer aucune compensation à quelque titre que ce soit.

- **Passation de Commande et Modalités de Paiement**

La passation de commande **sera réputée ferme et définitive** que lorsque les étapes suivantes auront été **cumulativement et successivement** respectées :

-Acceptation des CGV sur le site internet avant la validation de l'achat ;

-Signature du devis qui vaut acceptation des présentes conditions générales de vente lorsque la prestation est conclue hors site internet

Et

-Réception de la **somme indiquée sur le récapitulatif du panier ou du devis. Pour les prestations qui se déroulent sur plusieurs mois, le paiement devra intervenir avant le 5 du mois.**

- **Modes de Règlement**

Les modes de règlement proposés par **Matt'Com Agency** sont :

- Par Paypal ;
- Par Stripe ;
- Par virement bancaire.

- **Facturation**

Une facture est établie par **Matt'Com Agency** et remise au Client lors de la finalisation de sa Commande et après le paiement total des sommes dues par le Client au Prestataire. Le Client accepte de recevoir la facture à l'adresse mail qu'il aura communiqué à **Matt'Com Agency**.

- Article 6 : Indemnité forfaitaire de Paiement

Toute somme non payée à échéance entraîne en outre le versement de plein droit d'une indemnité forfaitaire minimum de 40 € (quarante euros) s'agissant des frais de recouvrement.

Les pénalités seront exigibles sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire et ne sont pas soumises à TVA. Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, **Matt'Com Agency** peut demander au Client débiteur une indemnisation complémentaire, sur justification.

Dans le cadre d'un défaut de paiement, et en l'absence de manifestation du Client en suite de la réception d'une mise en demeure du prestataire dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette missive, le contrat sera résilié de plein droit, précision étant faite que les sommes restantes dues seront exigibles.

De plus, **Matt'Com Agency** peut, en cas de non-respect des conditions de paiement précitées, suspendre tout traitement ou délivrance de Commande, annuler le traitement de la Commande, suspendre l'exécution de ses obligations en cas de refus d'autorisation de paiement par virement de la part des organismes accrédités ou en cas de non-paiement.

Matt'Com Agency à la faculté de refuser d'exécuter une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement une Commande ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Matt'Com Agency précise que l'application du contenu de cette clause ne la prive pas de poursuite judiciaire pour l'octroi de dommages et intérêts. En cas d'utilisation frauduleuse de ses moyens de paiement, le Client est invité à contacter le Prestataire par e-mail, contact@mattcomagency.com, les plus brefs délais, et ce tout en effectuant des démarches par le Client auprès de son établissement bancaire.

· Article 7 : Modification et annulation de commande

Toute rupture de contrat doit être notifiée par un mail dénué d'ambiguïté.

Dans l'éventualité où ce contrat serait rompu par le Client, l'entreprise **Matt'Com Agency** sera libérée d'honorer le présent contrat.

Néanmoins, **les sommes versées à Matt'Com Agency antérieurement à cette annulation ne feront l'objet d'aucun remboursement, condition auquel le Client consent.**

De plus, en cas d'annulation par le Client, ce dernier étant engagé devra s'acquitter de l'intégralité des sommes inscrites sur le devis.

Aucune annulation ne pourra intervenir du fait de **Matt'Com Agency** hors cas de force majeure dûment justifié, tel que défini par les présentes.

Dans l'hypothèse où l'annulation est à l'initiative de **Matt'Com Agency** un remboursement total des sommes perçues sera réalisé dans les 30 (trente) jours suivant l'annulation sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée au Prestataire par le Client.

· Article 8 : Droit de rétractation

Le droit de rétractation prévu à l'article **L221- 1 du Code de la consommation**, est applicable entre professionnels dès lors que les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat est conclu hors établissement ;
- L'objet du contrat n'entre pas dans le champ d'activité principale de l'entreprise ;
- Le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq.

Le Client bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours calendaires commençant le jour suivant la Commande pour se rétracter après la signature du Devis et Contrat, sauf si le Client renonce expressément au droit de rétractation en souhaitant recevoir la prestation avant la fin du délai de 14 jours.

Formulaire de rétractation

A l'attention de **Matt'Com Agency**, EURL domiciliée au **42 rue de Lachal 42800 Genilac**.

Je soussigné(e) (NOM et PRENOM du Client) avoir commandé le « date figurant sur le Devis / le mail », « désignation du ou des Services commandés ».

Conformément à l'article **L. 221-18 du code de la consommation**, sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente et Services applicables, je vous fais part de ma demande de rétractation.

Adresse Client :

Signature (si envoi du formulaire en version papier) :

Date :

Pour exercer le droit de rétraction dont jouit le Client, il doit notifier sa demande à l'adresse suivante contact@mattcomagency.com au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté ou en utilisant le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous. Dans le cas où les conditions de rétractation sont réunies, **Matt'Com Agency** s'engage à rembourser le prix réglé au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement utilisé pour la transaction initiale.

- Exclusion du droit de rétractation :

Concernant la fourniture de contenus numériques (Ebook par exemple), conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client accepte expressément que la fourniture du contenu numérique commence dès la validation de la commande soit avant la fin du délai de 14 jours. Le Client renonce expressément à bénéficier du droit de rétractation. En conséquence, les achats de produits numériques sont fermes et définitifs.

- Article 9 : Obligations et Responsabilités du Client

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des conditions énoncées par les présentes CGV.

En contrepartie de la bonne exécution des Prestations, le Client s'engage à payer au Prestataire le prix stipulé au devis annexé, dans les conditions mentionnées en tête des présentes.

Le Client s'engage à communiquer à **Matt'Com Agency** des coordonnées téléphoniques, mails et postales auxquelles il sera joignable, ainsi que tout changement qui interviendrait.

Pour permettre à la Prestataire de réaliser correctement sa mission, le Client s'engage à lui fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation de sa prestation, de façon juste et sincère, et le prévenir de tout changement qui interviendrait. **Le Client doit fournir tous les éléments concernant les publications 7 jours au maximum avant la publication.**

De plus, le Client s'engage à collaborer activement, notamment en validant dans les délais impartis les publications préparées par *Matt'Com Agency*.

ATTENTION : Dans le cas, où le Client n'a pas relevé de remarques particulières concernant le contenu produit par Matt'Com Agency dans les délais impartis de 5 jours et que celui-ci contient des erreurs ou des éléments non désirés, le Client sera le seul et unique responsable. Le contenu étant considéré après vérification Client comme étant validé par ce dernier.

A l'issue de la mission, le Client autorise expressément **Matt'Com Agency** à diffuser les images réalisées au cours de la mission dans sa communication ainsi qu'au sein de ses supports publicitaires hors données personnelles strictement confidentielles communiquées et visées par lui.

Le Client consent que toutes les modifications de la demande initiale qui auront des répercussions sur le travail déjà réalisé par **Matt'Com Agency** seront facturées.

En effet, le Prestataire autorise 3 modifications non substantielles par publication. Au-delà, les modifications feront l'objet d'une nouvelle facturation.

- Article 10: Obligations et Responsabilités du Prestataire

1. Obligation de moyen

Matt'Com Agency s'engage à fournir tous les efforts nécessaires pour atteindre l'objet établi par le Contrat, à se conformer aux règles de l'art, et à exercer la mission qui lui a été donnée avec la plus grande diligence.

La Prestataire s'engage à respecter l'ensemble des conditions énoncées par les présentes ainsi que celles mentionnées et voulues par le Client.

Matt'Com Agency s'engage à fournir tous les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif établi par les présentes conditions, informant régulièrement le Client de l'avancée de sa mission.

La prestation réalisée par **Matt'Com Agency** ne constitue pas une promesse de gain ou de résultat au Client.

2. Disponibilité

Matt'Com Agency s'efforcera de faire tout son maximum afin de se rendre disponible pour le Client, sans qu'il ne puisse lui être fait grief de son indisponibilité.

Si la prestation prévue au Contrat prévoit nécessairement un échange permanent entre le Client et la Prestataire tout au long de la réalisation de la prestation, le Client ne saurait abuser de la disponibilité du prestataire, **sans se voir facturer des diligences supplémentaires.**

L'entreprise reste disponible de **9H à 18H du Lundi au Vendredi.**

Le Client est prévenu à l'avance lorsque la Prestataire est en congé. Cela n'a aucune incidence sur le déroulement de la mission qui sera réalisée de la même manière qu'en période active. Cependant, la Prestataire ne sera pas joignable sauf **extrême urgence**.

Matt'Com Agency assure la direction des Prestations et, à ce titre, décide des moyens qu'il doit mettre en œuvre (personnel, organisation, méthodes, etc.) et de leur coordination éventuelle avec les services du Client.

3. Obligation de confidentialité

Matt'Com Agency s'engage à garder strictement confidentiel l'ensemble des informations, des accès et identifiants que le Client lui communiquera pour mener à bien sa mission. Cette confidentialité s'applique tout au long de la durée du présent contrat, et même après sa cessation.

4. Obligation de Collaborer activement

Matt'Com Agency s'engage à informer le Client de l'avancée du projet et en échangeant de manière régulière et constante au travers de validations soumises au Client sur la plateforme d'échange.

Matt'Com Agency se soustrait de toute responsabilité dans le cas de modifications réalisées postérieurement à la prestation de la part du Client et du contenu créé par le Prestataire.

Si d'autres prestataires sont amenés à travailler sur le même projet, **Matt'Com Agency** n'est responsable **que de sa prestation**.

• Article 11: Irresponsabilité du rédacteur

La responsabilité de **Matt'Com Agency** ne saurait être engagée en cas de :

- Faute de frappe ;
- De bug des réseaux sociaux ;
- D'évènement imprévisible évoqué à l'article 16.1 des présentes conditions ;
- Force majeure évoquée à l'article 16.2 des présentes conditions ;
- Dénaturation de la Publication fournie par **Matt'Com Agency**, du fait du Client ou d'un tiers ;
- Détournement de l'utilisation des services de **Matt'Com Agency** du fait du Client ou d'un tiers ;

La responsabilité de **Matt'Com Agency** ne pourra en aucun cas être engagée sur le fondement d'informations qui se révéleraient erronées et qui pourraient occasionner des difficultés d'exécution de la prestation.

La Prestataire exploite les supports fournis par le Client, mais n'engage aucunement sa responsabilité quant aux droits attachés à leur exploitation, le Client ayant autorisé la Prestataire à pouvoir en disposer librement. **Matt'Com Agency** est garantie par le Client de toute action qui pourrait être dirigée à son endroit sur ce fondement.

• Article 12 : Exclusion de responsabilité

Matt'Com Agency fournit des supports rédigés comme c'est le cas pour les publications. L'entreprise fournit donc au Client des documents conformes lors de la livraison de la commande.

Par conséquent, **Matt'Com Agency** n'est pas responsable du devenir et de l'utilisation des documents livrés.

Toute modification apportée ultérieurement à la livraison rendant le document non conforme n'engage pas la responsabilité du Prestataire.

• Article 13 : Protection des données personnelles

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec le présent contrat, les parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), ainsi qu'à toutes les règles complémentaires applicables aux données personnelles en France (ci-après « RGPD »).

Chaque partie déclare et garantit à l'autre partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec ce contrat.

Nonobstant toute clause contraire, les parties n'encourront aucune responsabilité contractuelle au titre du présent contrat, dans la mesure où le respect du RGPD les empêcherait d'exécuter l'une de leurs obligations au titre de ce contrat. **Matt'Com Agency** s'engage, conformément à la réglementation RGPD, à protéger les données à caractère personnel.

Lors de l'acceptation des CGV, le Client consent expressément à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel nécessaires pour effectuer les Prestations. On retrouve notamment le Nom, Prénom, Adresse mail Professionnelle, Données relatives à la profession du Client et à son entreprise.

Les données personnelles récoltées par la Prestataire ont pour objet de permettre la réalisation des Prestations et seront conservées pour une durée maximale de 36 mois.

Les différentes données à caractère personnelles ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été récoltées, y compris au regard du respect des obligations légales ou fiscales.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 dite « Informatique et Libertés », et au règlement général sur la protection des données (RGPD), sous réserve de justifier de son identité, le Client, quelle que soit sa nationalité, dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données à caractère personnel.

Le Client est également en droit de solliciter une limitation du traitement de ses données et dispose, par ailleurs, d'un droit à la portabilité des données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel le concernant.

Aux fins d'application de la présente clause et, notamment, de s'assurer du traitement de confidentialité des données des Clients, la Prestataire a désigné, conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD), un délégué à la protection des données, qu'il est possible de contacter à contact@mattcomagency.com.

En cas d'insatisfaction, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation auprès de l'autorité compétente en la matière : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél: 01 53 73 22 22

Le Client est invité à consulter la politique de confidentialité disponible à tout moment.

• [Article 14 : Clause de confidentialité](#)

Chaque partie comprend et reconnaît qu'en vertu des présentes CGV, elle peut recevoir ou prendre connaissance d'informations confidentielles relatives à l'autre partie, sur le domaine marketing, sur ses Clients, ses activités, ses plans d'entreprise, ses finances, ses affaires, qui sont des informations confidentielles de l'autre partie.

Elles s'engagent à préserver et à faire maintenir la confidentialité des Informations recueillis à tout moment et à assurer la sécurité de toutes les Informations confidentielles et leur protection contre le détournement, le vol, tout dommage, toute perte ou tout accès non autorisé.

Les Parties s'interdisent réciproquement à tout moment, durant l'exécution du contrat ou après son expiration, sans l'accord écrit préalable du propriétaire des Informations Confidentielles d'utiliser, de divulguer, d'exploiter, de reproduire, de changer toute information Confidentielle ou d'autoriser ou de permettre à un tiers d'y accéder.

Les Parties ne pourront divulguer une telle information confidentielle que dans la mesure nécessaire à l'exécution du Contrat.

Enfin, Les Parties s'engagent mutuellement à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de l'ensemble des obligations mises à leur charge par le présent Contrat.

• [Article 15 : Clause de Propriété intellectuelle](#)

Les présentes conditions et les prestations comprises dans le contrat ne sauraient entraîner une quelconque cession de droits de propriété intellectuelle pouvant être mise en œuvre au titre de la Prestation commandée.

Chaque Partie s'engage à ne pas porter atteinte aux droits sur les propriétés antérieures et/ou postérieures propres de l'autre Partie de quelque façon que ce soit et à obtenir le même engagement de son personnel et ses sous-traitants éventuels affectés à l'exécution du Contrat.

Par conséquent, le Client comprend et reconnaît qu'il est **strictement interdit** de copier partiellement ou en totalité toute production de **Matt'Com Agency** sans son autorisation expresse.

Le contenu non fourni par la Prestataire et mis en ligne à la demande du Client devra être libre de droits, ou le Client devra s'assurer que la Prestataire peut en assurer la publication dans le respect de la législation et de réglementation françaises, en particulier le code de la propriété intellectuelle.

• [Article 16: Garantie légale de conformité et Garantie des vices cachés](#)

Matt'Com Agency, s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la bonne exécution des produits vendus, sauf incidents techniques liées au réseau internet.

Conformément à l'ordonnance n°2021—1247 du 29 septembre 2021, la garantie légale de conformité est étendue pour les contenus et services numériques. Cette garantie, valable durant 2 ans après la livraison du produit, protège le Client contre les défauts de fabrication lors de l'achat ou de la livraison d'un produit ou service numérique.

En cas de non-conformité, **Matt'Com Agency** tenu de procéder à sa mise en conformité sous la forme d'une réparation ou d'un remplacement et ce sans frais dans un délai de 30 jours. A défaut, le Client peut obtenir une réduction de prix ou la résolution du contrat.

Matt'Com Agency, conformément aux dispositions légales, garantit donc le Client de tout défaut de conformité mais également les vices-cachés des produits numériques pour une durée qui s'applique de la manière suivante : Le Client a 2 ans à partir de la découverte du défaut pour mettre en œuvre la garantie légale des vices cachés et ce, dans la limite de 20 ans après l'achat (c'est à dire à compter du jour de la vente).

La garantie de **Matt'Com Agency** est limitée au montant HT payé par le Client pour l'achat du **produit numérique**.

Il est rappelé que **Matt'Com Agency** ne pourra être tenue comme responsable pour toute inexécution liée à la survenance d'un cas de force majeure.

• [Article 17 : Clause de Force Majeure et Imprévision](#)

1. Imprévision

Comme en dispose l'article 1195 du Code civil, dans le cas d'un changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du Contrat, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse sera en mesure de demander une renégociation du Contrat à l'autre partie.

2. Force majeure

En cas de survenance d'un événement de force majeure, au sens des dispositions de l'article 1218 du Code civil, empêchant le Prestataire d'exécuter sa prestation, les parties seront déliées de tout engagement, les sommes déjà versées seront restituées sans aucune autre indemnité.

Si la survenance d'un cas de force majeure empêche **Matt'Com Agency** de réaliser sa prestation, celui-ci s'engage à mettre en œuvre les meilleurs moyens pour aider le Client à trouver une alternative, en lui proposant notamment un ou des partenaires, sans toutefois qu'il ne puisse garantir l'équivalence de qualité ou de coût de la prestation.

Cependant, dans les conditions prévues par la loi, le Client reconnaît qu'il accepte expressément qu'il ne pourra pas invoquer un cas de force majeure pour repousser ou tenter de repousser un règlement pour un Service réalisé ou en cours de réalisation. La Prestataire informe le Client par les présentes que Le COVID n'est pas un cas de force majeure.

3. Suspension

Toute suspension du présent contrat devra être notifiée à l'autre partie par un écrit envoyé en recommandé avec accusé de réception. La suspension sera effective à compter de la réception de cette notification par l'autre partie, la théorie de la réception prévalant et le cachet de la poste faisant foi. Cette notification devra stipuler le délai de suspension du présent contrat, la suspension n'entraînant qu'un report des obligations des parties, lesquelles resteront liées par le présent contrat.

- Article 18 : Clause de résiliation en cas d'inexécution

L'article 1219 du Code civil dispose qu'« Une partie peut refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave ».

Par conséquent, tout manquement constitutif d'une violation substantielle ou tout manquement répété de l'une ou l'autre des parties aux obligations citées dans les présentes conditions qu'elle a en charge entraînera la résiliation de plein droit au présent contrat, quinze jours après mise en demeure d'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet.

- Article 19 : Clause de résiliation sans faute commise

Le Client qui a souscrit à une Offre tacitement reconductible dispose d'une faculté de résiliation, qui devra être notifiée par, lequel devra respecter les conditions précisées à l'article 3 du présent contrat.

Dans le cadre d'une résiliation à l'initiative du Client, celui-ci s'engage à payer l'intégralité des prestations en cours jusqu'au terme du contrat.

- Article 20 : Stipulations diverses

Matt'Com Agency pourra changer, à sa discrétion absolue, la présentation, le contenu et les descriptions des pages.

Les présentes conditions pourront être modifiées au fil du temps en fonction des changements de marché, des changements informatiques, des changements dans les conditions financières, des changements législatifs et réglementaires.

Si une stipulation des présentes clauses est déclarée nulle par une autorité compétente, cette stipulation sera soustraite des autres qui resteront valables dans toute la mesure autorisée par la loi.

Les relations entre les Parties instituées par les présentes sont celles de cocontractants indépendants et aucune des stipulations ne saurait être interprétée comme habilitant l'une ou l'autre des Parties à s'engager au nom et pour le compte de l'autre Partie.

Les Parties conviennent expressément que leur collaboration n'est en aucune façon constitutive d'une société entre eux, ni même et a fortiori d'une société en participation. Les Parties s'engagent à toujours se comporter comme des partenaires loyaux et de bonne foi.

- Article 21: Droit applicable et Litiges

Les présentes conditions sont régies par et interprété selon le droit français. Le Client et la Prestataire conviennent, pour tout différend né du présent contrat, de rechercher un règlement à l'amiable avant tout recours aux tribunaux de Saint-Etienne (Département Loire 42).

Dans ce cadre, le Client ou le Prestataire s'engagent à transmettre par email toutes les difficultés ou tous les litiges nés du présent contrat et les voies ou solutions proposées pour leur résolution.

En cas d'échec de règlement amiable, les parties se soumettent à la compétence exclusive des juridictions françaises pour régler tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation, de l'exécution, ou de l'interprétation du présent contrat.